

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit:**

Huile de soja dégommée brute

**Code produit:**

860080

**Utilisation de la substance / préparation:**

Ingrédient alimentaire Utilisation industrielle pour l'alimentation animale

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Distribué par** Pestell Nutrition  
141 Hamilton Rd  
New Hamburg ON  
CANADA N3A 2H1

**Téléphone** +1 519 662-2877

**Email** qa@pestell.com

**En cas d'urgence** CANUTEC (613) 996-6666 (CAN)  
CHEMTREC (800) 424-9300 (États-Unis)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des urgences

Une combustion spontanée (incendie) peut résulter de matériaux imbibés d'huile tels que des chiffons, de la laine d'acier, du papier et des vêtements. Placez les matériaux imbibés dans un récipient métallique scellé pour éviter cela. Le produit ne contient aucune substance leur concentration donnée, sont considérés comme dangereux pour la santé.

**Apparence**

Brun rougeâtre

**État physique**

Liquide

**Odeur**

Légère huile végétale

Ce produit n'est PAS classé comme dangereux selon 29 CFR 1910, modifié pour se conformer au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies (OSHA / GHS); Le DORS / 88-66, le Règlement sur les produits contrôlés du Canada (RPC); et / ou NOM-002-SCT-2003 (Mexique). Cependant, l'huile végétale (sous forme de brouillard) est connue pour être répertoriée comme un contaminant de l'air OSHA 29 CFR 1910.1000. Les limites d'exposition professionnelle sont fournies ultérieurement dans la section 8 de cette FDS.

## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

**Famille chimique** Huile

**Composants non dangereux**

Nom chimique	N ° CAS	Poids %	Indicateur de danger nord-américain
L'huile de soja	8001-22-7	99-100	Aucun connu

## 4. PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

#### **Lentilles de contact**

Rincer abondamment à grande eau, également sous les paupières.

#### **Contact avec la peau**

Rincer à l'eau tiède et au savon.

#### **Inhalation**

Déplacez-vous à l'air frais.

#### **Ingestion**

Aucune mesure spéciale requise. Les dommages pour la santé ne sont pas connus ou attendus dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Conseils généraux**

Aucun danger nécessitant des mesures spéciales de premiers soins.

Lorsque les symptômes persistent ou dans tous les cas de doute, consultez un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### **Yeux**

Ne devrait pas poser de problèmes de santé pour les yeux.

#### **Peau**

Un contact prolongé ou excessif avec la peau peut entraîner une légère irritation, cependant, des blessures graves pour la santé ne sont pas attendues dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Inhalation**

Les dommages pour la santé ne sont pas connus ou prévus dans des conditions normales d'utilisation.

Lorsqu'il se présente sous la forme d'un brouillard en suspension dans l'air, se reporter à la section 8 de cette fiche pour les limites d'exposition relatives au «brouillard d'huile végétale». Une inhalation excessive de brouillard peut entraîner une irritation respiratoire.

#### **Ingestion**

Les dommages pour la santé ne sont pas connus ou attendus dans des conditions normales d'utilisation.

Une surexposition peut provoquer: des troubles gastro-intestinaux.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### **Notes au médecin**

Les formes spéciales de traitement et les soins médicaux immédiats ne sont pas spécifiés. Traitez symptomatiquement.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Propriétés inflammables

Le matériau peut présenter un risque d'incendie car il est dispersé (ou répandu) par l'eau.

### Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Produit chimique sec. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Le sable. Brouillard. Utilisez des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

N'utilisez pas de jet d'eau solide car il peut disperser et propager le feu.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### **Produits de combustion dangereux**

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants, acroléine, monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Fumée, vapeurs.

#### **Dangers spécifiques résultant du produit chimique**

Risque d'inflammation. Les chiffons et autres matériaux contenant ce produit peuvent chauffer et s'enflammer spontanément s'ils sont exposés à l'air. Conservez les chiffons d'essuyage et les matériaux similaires dans des boîtes métalliques avec des couvercles bien ajustés. Refroidir les contenants fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Pas d'information disponible.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Pas d'information disponible.

**Conseils aux pompiers****Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

**NFPA**

**Santé** 0  
**Inflammabilité** 1

**Stabilité et réactivité** 0  
**Danger physique** Aucun connu

**6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions personnelles**

Évitez le lavage à haute pression ou la génération d'aérosols. Le matériau peut créer des conditions glissantes.

**Précautions environnementales**

Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Ne pas laisser le produit atteindre le sol, les égouts ou tout cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage**

Barrage. Imprégnez-vous d'un matériau absorbant inerte. Utiliser du matériel de trousse de déversement sec ou du sable, recueillir dans des conteneurs appropriés. Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

**les autres informations**

Les matériaux imbibés d'huile peuvent brûler spontanément

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Assurer une ventilation adéquate. N'utilisez pas de pression pour vider les fûts. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

**Stockage**

Conserver dans un endroit frais et abrité. Pour maintenir la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ou à la lumière directe du soleil.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****Les limites d'exposition**

En tant que brouillard en suspension dans l'air contenant de l'huile végétale, les limites d'exposition relatives au «brouillard d'huile végétale» ont été indiquées ci-dessous.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	MEXIQUE	NIOSH
brouillard d'huile végétale	TVL: 10 mg / m (3)	TWA: 5 mg / m <sup>3</sup> brume, fraction respirable TWA: 15 mg / m <sup>3</sup> brouillard, total	TWA: 10 mg / m <sup>3</sup> (LMPE-PPT) sauf irritant brouillard d'huile	TWA: 10 mg / m <sup>3</sup> brume totale TWA: 5 mg / m <sup>3</sup> respirable brume

**Mesures d'ingénierie**

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

**Considérations générales d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux / du visage.**

En cas d'exposition à un brouillard en suspension dans l'air, ou si des éclaboussures sont possibles, des lunettes de sécurité appropriées avec des écrans latéraux ou des lunettes de sécurité sont recommandées.

**Protection de la peau et du corps**

Des gants résistants à l'huile sont recommandés. Une protection corporelle appropriée doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible. Tenez également compte des conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé.

**Protection respiratoire**

En cas d'exposition aux brouillards, aérosols ou aérosols, porter une protection respiratoire individuelle appropriée.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Brun rougeâtre
État physique	Liquide
Odeur	Légère huile végétale
Seuil d'odeur	N'est pas applicable
pH	N'est pas applicable
Point de rupture	Environ. 321 ° C / 610 ° F
La température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Point d'ébullition	Pas d'information disponible
Point de fusion / congélation	Environ. -20 ° C / -4 ° F
Température de décomposition	Aucune information disponible
Propriétés oxydantes	Ne devrait pas être oxydant
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Solubilité (s)	Soluble dans de nombreux solvants organiques
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
La pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Gravité spécifique / densité relative	Environ. 0,9 (H <sub>2</sub> O = 1)
Coefficient de partage (n-octanol / eau)	Pas d'information disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun sous traitement normal.

**Conditions à éviter** Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

**Matériaux incompatibles** Aucun matériel à mentionner spécialement.

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique conduit à la formation d'acroléine, de monoxyde de carbone (CO), de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Fumée, vapeurs.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Sur la base des données disponibles, aucune preuve de toxicité aiguë.
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, pas ou seulement légèrement irritant.
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	Sur la base des données disponibles, aucun signe de lésion / irritation oculaire grave.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	D'après les données disponibles, ne devrait pas être un sensibilisant cutané ou respiratoire.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Sur la base des données disponibles, aucune preuve de cancérogénicité.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, aucune preuve de toxicité pour la reproduction
<b>STOT - exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Risque d'aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, aucun danger d'aspiration connu.

### **Effets potentiels sur la santé**

#### **Yeux**

Ne devrait pas poser de problèmes de santé pour les yeux.

#### **Peau**

Un contact prolongé ou excessif avec la peau peut entraîner une légère irritation, cependant, des blessures graves pour la santé ne sont pas attendues dans des conditions normales d'utilisation.

#### **Inhalation**

Les dommages pour la santé ne sont pas connus ou prévus dans des conditions normales d'utilisation. Lorsqu'il se présente sous la forme d'un brouillard en suspension dans l'air, se reporter à la section 8 de cette fiche pour les limites d'exposition relatives au «brouillard d'huile végétale». Une inhalation excessive de brouillard peut entraîner une irritation respiratoire.

#### **Ingestion**

Les dommages pour la santé ne sont pas connus ou attendus dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition peut provoquer: des troubles gastro-intestinaux.

---

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

Non classé pour la toxicité aquatique.

Persistance / dégradabilité

Facilement biodégradable.

Mobilité

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

---

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Dans la mesure du possible, comme le permettent les règles et réglementations, veuillez recycler ou gérer les matériaux pour minimiser les déchets.

### **Méthodes d'élimination des déchets**

Éliminez-le conformément aux lois et réglementations relatives à ce produit dans votre juridiction. Les matériaux imbibés d'huile peuvent brûler spontanément et doivent être correctement gérés pour éviter les sources d'inflammation et de chaleur ou les environnements riches en oxygène. Recueillir et stocker les matériaux imbibés dans des contenants métalliques fermés pour éviter la combustion.

### **Emballage contaminé**

Les conteneurs vides doivent être décontaminés et emmenés pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets.

---

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### **Réglementation des transports intérieurs (USA)**

**POINT** Non réglementé

### **Réglementation des transports intérieurs (Canada)**

**TMD** Non réglementé

### **Réglementation des transports intérieurs (Mexique)**

**MEX** Non réglementé

### **Réglementation internationale du transport**

**OACI** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG / IMO** Non réglementé

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux**

Les composants de ce produit sont rapportés dans les inventaires suivants:

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	AICS	ENCS ISHL	CHINE	PICCS	KECL	NZIoC
L'huile de soja	Oui	Oui	Non	Oui 232-274-4	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui KE-31718	Oui

**Etats-Unis****Règlements fédéraux****Substances appauvrissant l'ozone:**

Aucun matériau de classe I ou de classe II n'est connu pour être utilisé dans la fabrication ou contenu dans ce produit.

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de la loi ou des règlements contenus dans 40 CFR 372.

**CERCLA / SARA 103-302**

Articles 103 à 302 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de la loi ou des règlements contenus dans 40 CFR 103-302.

**Catégorisation des dangers SARA 311/312**

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de relâchement soudain de la pression	Non
Risque réactif	Non

**Clean Air Act, article 112, polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 63)**

Ce produit ne contient pas de HAPS.

**Règlements d'État****Proposition 65 de la Californie**

On ne s'attend pas à ce que les produits chimiques de la Proposition 65 soient trouvés dans ce produit au-dessus de ceux naturellement présents dans leur source agricole. La proposition 65 exempte les produits chimiques naturels répertoriés de l'obligation d'étiquetage.

**Droit de savoir de l'État**

Informations sur les composants.

Nom chimique	Poids %	Massachusetts	Minnesota	New Jersey	Pennsylvanie
L'huile de soja	99-100	Non	Non	Non	Oui

**Canada****Classification des produits SIMDUT**

Pas un produit contrôlé par le SIMDUT.

**Liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT IDL**

Aucun composant connu ne figure sur la liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT.

**(INRP) Inventaire national canadien des rejets de polluants**

Aucun composant connu n'est répertorié dans l'INRP.

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.**

**Mexique**

Mexique - Grade

Risque léger, grade 1

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de les propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables les dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Version: 1

Date de la version: 18 Mai 2021

### **Abréviations et acronymes**

ACGIH TLV - American Conference of Governmental Industrial Hygienists Threshold Limit Values

AICS - Australian Inventory of Chemical Substances (Australie)

CAS - Service des résumés chimiques

CHINE - Inventaire chinois des substances chimiques existantes (Chine)

DOT - US Department of Transportation

LIS - Liste intérieure des substances (Canada)

EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (UE)

ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées (UE)

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon) / ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielles (Japon)

GHS - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA - International Air Transport Association Dangerous Goods Regulations

ICL - In Commerce List (Canada)

IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI - Organisation maritime internationale

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées (Corée)

CL50 - Concentration létale entraînant des décès chez 50% d'une population testée donnée

DL50 - Dose létale médiane d'une population testée donnée

MEX - NOM-002-SCT / 2003 Liste des substances et matières dangereuses les plus couramment transportées

MEXIQUE - Mexique Limites d'exposition professionnelle

NDSL - Liste des substances non domestiques (Canada)

NFPA - National Fire Protection Association

NIOSH - National Institute of Occupational Safety and Health

NZIoC - New Zealand Inventory of Chemicals (Nouvelle-Zélande)

OSHA - Occupational Safety & Health Administration

OSHA PEL - Occupational Safety and Health Administration Limites d'exposition admissibles

PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques (Philippines)

STOT - Toxicité pour certains organes cibles

TMD - Transport des marchandises dangereuses (Transports Canada)

TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques, article 8 (b), inventaire (États-Unis)

TWA - Moyenne pondérée dans le temps: Concentration moyenne à ne pas dépasser pendant une journée de travail (généralement 8 heures)

SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail